



## EDITORIAL

Par Bakary Fomba

### Deux poids, deux mesures

P.3

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE



### Saisie de deux lots de vignettes, d'une valeur de près d'un milliard de FCFA, par la douane malienne

P.5

Prix: 300 F

L'actualité du sahel et du monde à la loupe

Tel: (+223) 72 94 65 64  
73 91 84 42

E-mail: saheltribune@gmail.com

# Sahel K unafoni

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

N°005 - DU JEUDI 02 AU 08 MARS 2023

## SITUATION SOCIALE, POLITIQUE ET SÉCURITAIRE AU MALI

# Trois rencontres internationales pour déconstruire les imaginaires

P.3



## MINES, ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



### Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée entendent développer leur coopération

P.5

## ÉCONOMIE MALIENNE :



### Pourquoi les investisseurs peuvent faire confiance à l'État du Mali

P.6

## SÉCURITÉ :



### Le Burkina Faso dénonce un accord militaire de 1961 avec la France

P.6

## AMADOU AYA, CADRE POLITIQUE MALIEN, À PROPOS DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

« Pour éviter une crise pré ou postélectorale, il faut la transparence, la volonté de respecter les textes »

P.2



AMADOU AYA, CADRE POLITIQUE MALIEN, À PROPOS DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES  
« Pour éviter une crise pré ou postélectorale, il faut la transparence, la volonté de respecter les textes »

À un an des élections présidentielles, la classe politique malienne est en plein mouvement. Pour parler de ce sujet, ainsi que de tant d'autres qui font l'actualité, Sahel Kunafoni s'est entretenu cette semaine, avec Amadou Aya, cadre politique malien et membre du bureau national de la Convergence pour le développement du Mali (Codem). Dans cet entretien exclusif, Amadou Aya porte son regard sur le bouillonnement actuel de la classe politique dans notre pays. Aussi, tout en expliquant les raisons ayant poussé la Cédéao à rajouter d'autres sanctions à celles déjà existantes sur le Mali, la Guinée et le Burkina Faso, M. Aya a fait une lecture sur le fédéralisme Mali-Guinée-Burkina Faso. Nous vous invitons à lire l'intégralité de cette interview.



**Sahel Kunafoni :** Quel regard portez-vous sur le bouillonnement actuel de la classe politique malienne ?

**Amadou Aya :** À l'approche de toute élection, la classe politique bouge. Nous sommes dans une période de transition, qui a eu une première phase. Nous

sommes dans la seconde phase. Les élections s'annoncent, notamment les élections sur le référendum, celles sur les collectivités territoriales, ainsi que les élections générales (législatives et présidentielles). C'est donc tout à fait normal que la classe politique bouge, surtout lorsque nous sommes dans une particularité de transition où il y a des doutes par rapport au respect du chronogramme. Toute chose qui fait que la classe politique essaie de lever le ton pour rappeler à l'ordre ceux qui ont la charge de cette transition, leurs engagements pris devant la communauté nationale et internationale et également, la prestation de serment. Voilà les raisons qui font qu'aujourd'hui la classe politique est en mouvement. Aujourd'hui, nous avons également un avant-projet de la Constitution, qui s'est transformé, le 27 février dernier, en projet de la Constitution. Ce sont des questions qui intéressent le politique. C'est donc normal que la classe politique dans son ensemble, soit en ordre de bataille.

Lors de sa visite d'amitié et de travail la semaine dernière, à Ouagadougou, le Pre-

**mier ministre, Choguel Kokalla Maïga a multiplié les annonces allant dans le sens de rapprochement entre le Mali et le Burkina Faso, deux pays sahéliens en proie à l'insécurité. Quelle analyse faites-vous de ce rapprochement entre ces deux pays frères ?**

Je pense qu'il n'y a jamais eu d'éloignement. Ce sont les politiques qui ont fait que ces deux pays sont loin. Cependant, sur le plan administratif, les deux pays ont connu des guerres, créant ainsi des suspicions. Mais les peuples n'ont jamais senti cette différence. Partout en Afrique, les pays qui partagent les mêmes frontières ont généralement les mêmes peuples. Les peuples du Mali et du Burkina Faso n'ont rien d'antagoniste entre eux. Ce n'est que la volonté des populations qui font que ces deux pays doivent être ensemble, surtout lorsqu'ils partagent les mêmes défis sécuritaires. Ne serait-ce que la lutte contre l'insécurité, les deux pays doivent se donner la main. C'est donc normal que ces populations se rapprochent, dans le cadre non seulement de l'intégration, mais aussi et surtout des échanges de fraternité et de cohésion sociale, puisque nous sommes les mêmes peuples de part et d'autre. À ce niveau, nous pensons que c'est une bonne chose que nos autorités puissent amorcer le pas pour traduire cette volonté des populations en acte concret.

**Malgré le souhait formulé par le Mali, la Guinée et le Burkina Faso, de la levée de leur suspension de la Cédéao et de l'Union africaine, la Cédéao a, suite à un sommet extraordinaire du 19 février dernier, eu la main un peu plus lourde en rajoutant du poids aux sanctions déjà existantes sur ces trois pays en transition. Quelle explication donnez-vous à cet état**

**de fait ?**

Les sanctions sont les conséquences de changement de régimes anticonstitutionnels dans ces trois pays. En ce qui concerne notre pays, c'est qu'il y a eu un engagement pris dans une phase qui n'a pas été respecté. Ce qui a amené la sanction. Aujourd'hui, la levée de ces sanctions va être difficile. À mon avis, c'était plutôt une annonce politique. Sinon pour lever ces sanctions, les conditions sont connues. Il faut tout simplement lever les conditions pour lesquelles nous avons été sanctionnés. Il s'agit notamment de travailler à sortir de ces transitions.

**Quelle lecture faites-vous du fédéralisme Mali-Guinée-Burkina Faso ?**

Pour être franc, je n'y crois pas parce que je ne pense pas que les autorités de transition ont la légitimité pour amorcer ce fédéralisme. Nous avons une Constitution, et le processus du fédéralisme doit être amorcé par des régimes démocratiquement élus. Je pense qu'il est hasardeux pour des régimes transitoires de pouvoir engager ce fédéralisme, surtout quand on interroge notre Constitution, il faut en faire un référendum. Ce n'est pas des effets d'annonces. Il faudrait qu'une Assemblée nationale se prononce. Or, pour le moment, nous n'avons que des conseillers, nous n'avons pas d'Assemblée nationale. Nous avons des autorités en transition dans ces trois pays et je n'ai pas entendu une seule autorité guinéenne officiellement se prononcer sur la question du fédéralisme. On se rappelle de l'histoire du fédéralisme entre le Mali et le Sénégal, qui s'est soldé par un échec, sur des problèmes de leadership. Donc je pense qu'on ne doit pas se précipiter à faire seulement des annonces.

**Selon le chronogramme électoral, une année sépare le Mali de**

**l'élection présidentielle. Pensez-vous que tous les ingrédients seront réunis avant cette date indiquée ?**

En ce qui concerne les élections présidentielles, je le pense. C'est vrai qu'il y a déjà un glissement possible des élections en ce qui concerne le référendum. En plus du défi sécuritaire, nous avons aussi le défi de la carte biométrique qui, aujourd'hui, est un casse-tête pour les populations. À mon avis, dans un an, il est vraiment possible de pouvoir régler ce défi. Il y a aussi un autre défi, qui est la mise en place de l'Autorité indépendante de gestion des élections (Aige) sur l'ensemble du territoire national et également dans nos représentations diplomatiques, où les Maliens vont voter. Et d'ici un an, je pense qu'il est tout à fait possible d'avoir l'Aige sur l'ensemble du territoire et à l'extérieur, d'avoir la carte biométrique pour l'ensemble des huit millions d'électeurs et aussi peut-être travailler à la sécurité.

Pour la sécurité, on n'a jamais zéro sécurité et à ce niveau, il nous faut un compromis politique pour

sortir de cette transition. Donc oui, à mon avis, je pense que c'est possible.

**Que faut-il concrètement faire pour éviter au pays, une crise pré ou postélectorale ?**

C'est l'appropriation des textes, et le respect de nos textes. Le Mali vient d'avoir, en tout cas, une loi électorale que tous les Maliens doivent pouvoir se l'approprier, comprendre et respecter le jeu démocratique. Même si vous avez les meilleurs textes du monde, si les acteurs politiques ne jouent pas le jeu démocratique, il va de soi qu'on ait toujours des crises. Le problème n'est pas que les textes, mais les humains. C'est le respect de ces textes, et à tous les niveaux, que ce soit les dirigeants, les citoyens ou les acteurs politiques, chacun doit respecter les textes établis. Pour éviter à notre pays une crise pré ou postélectorale, il faut la transparence, la volonté de tout un chacun de respecter les textes de notre pays.

Propos recueillis et retranscrits par Bakary Fomba

**Sahel Kunafoni**  
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Hebdomadaire d'Informations Générales**

**Adresse:**  
Baco Djicoroni Golf près des Sapeurs Pompiers

**Directeur de Publication:**  
Bakary Fomba

**Rédacteur en Chef:**  
Chiencoro Diarra

**Rédaction:**  
Bakary Fomba, Chiencoro Diarra, Mohamed Camara, Hawa Diaby, Mikailou Cissé, F. Togola

**Directeur Commercial:**  
Bouyé Diallo

**Nif:** 085146739D

**Registre du commerce:**  
MA-BKO-2021-A-5749

**Nina:** 32109195001253K

**Imprimerie:**  
Faso Imprim

**Distributeur:**  
Babouya Touré

**Dépôt légal:**  
Bibliothèque Nationale

**◆ Les tarifs de nos insertions**

**Noir et Blanc**

1 page : .....300 000 f CFA  
1/2 page : .....150 000 f CFA  
1/4 page : .....75 000 f CFA  
1/6 page : ..... 50 000 f CFA  
1/8 page : .....30 000 f CFA

**Couleur**

1 page : .....400 000 f CFA  
1/2 page : ..... 200 000 f CFA  
1/4 page : .....100 000 f CFA

**Publi-reportage**

1 page : ..... 300 000 f CFA  
1/2 page : ..... 225 000 f CFA  
1/4 page : .....125 000 f CFA

**Publi-reportage en Couleur**

1 page : ..... 450 000 f CFA  
1/2 page : ..... 350 000 f CFA  
1/3 page : ..... 250 000 f CFA

**◆ Abonnements**

1 an : ..... 50 000 f CFA  
6 mois : ..... ..35 000 f CFA  
3 mois : .....25 000 f CFA

## AVANT-PROJET DE CONSTITUTION : Plusieurs amendements apportés

*En vue prendre en compte les préoccupations des Maliens, plusieurs amendements ont été apportés à l'avant-projet de constitution de la République du Mali.*

Le document final du projet de la nouvelle Constitution de la République du Mali a été solennellement remis, le 27 février 2023, au président de la transition. Ce processus de finalisation de l'avant-projet avait été initié par le chef de l'État en vue de prendre en compte les aspirations et les préoccupations profondes du peuple malien. Ce qui avait valu la création d'une commission chargée de la finalisation de cet avant-projet, à travers le décret du 19 décembre 2022.

« Soucieux de recueillir le plus possible de consensus autour de ce document majeur [l'avant-projet de constitution], j'ai décidé de créer une commission chargée de finaliser l'avant-projet de constitution », a expliqué le président de la transition lors de la remise du document final du projet de constitution.

Certaines dispositions de cet avant-projet avaient suscité des interrogations et des appréhensions chez des Maliens. En effet, après la rédaction de l'avant-projet de constitution, les membres de la Commission de rédaction de la nouvelle Constitution (CRNC) avaient procédé à



la restitution du document auprès des Maliens. Des séances au cours desquelles plusieurs remarques et suggestions avaient été formulées. Des dispositions avaient d'ailleurs soulevé de vives polémiques.

Il fallait donc tenir compte de ces préoccupations en vue d'avoir un document consensuel sur lequel les Maliens pourront désormais se prononcer au cours du scrutin référendum, qui sera bientôt annoncé. C'est donc en vue de « tenir compte des préoccupations exprimées ici et là [et] maximiser les chances de rédiger définitivement un texte qui tienne compte des aspirations profondes de notre peuple comme il l'a

exprimé au cours des Assemblées nationales de la refondation » que le président Goïta a enclenché ce processus d'amendement de l'avant-projet de texte.

Selon les précisions du chef de l'État, à toutes les étapes de la rédaction « de l'avant-projet de Constitution, nous avons tenu à donner un caractère pluriel et inclusif aux différentes commissions ».

Le résultat du travail est sans conteste. Le nombre d'articles du document final a légèrement diminué : 191 articles contre 195 dans l'avant-projet. Selon le Coordinateur de la Commission de finalisation du projet de la nouvelle Constitution de la République du Mali, Fousseyni

Samaké, plusieurs amendements ont été apportés à l'avant-projet, aussi bien sur la forme que sur le fond.

Tous ces amendements visent à prendre en compte les aspirations profondes du peuple malien, leurs préoccupations, enregistrées lors des séances de restitution, d'écoute et d'échange à travers toute l'étendue du territoire national.

Cette mouture finale de l'avant-projet a été obtenue grâce à la suppression, à la fusion de certaines parties de l'avant-projet voire à des rajouts. D'autres dispositions aussi, notamment les articles traitant de la problématique des langues et de la laïcité, ont été reformulées. L'appellation de la seconde chambre du parlement a également changé. Au lieu de Haut Conseil de la nation, elle devient simplement le Sénat.

Ce document final, selon le chef de l'État, cristallisera « l'espoir de la nation entière quant à l'instauration d'une véritable démocratie ». Il reste convaincu que face « à la diversité des opinions et même des intérêts, des compromis sont possibles, des arbitrages sont tout aussi nécessaires ».

← F. Togola

## EDITORIAL

Par Bakary Fomba  
**Deux poids, deux mesures**



Aux congressistes venus lui rendre visite, le remercier et lui témoigner toute leur gratitude pour l'organisation et la tenue de la Conférence du Groupe régional africain de l'Union internationale des Magistrats, le président malien de la transition, le colonel Assimi Goïta, n'a pas manqué à crasher ses quatre vérités sur les manipulations dont font l'objet la question des droits de l'homme, au niveau mondial. Une justice à double vitesse, dira-t-il.

La question des droits de l'homme fait l'objet de beaucoup de commentaires et même de manipulations de certains États étrangers qui persistent à imposer leur diktat à des pays souverains, notamment ceux en guerre comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger. Des pays où durant plus d'une décennie, les terroristes marchent sur des cadavres de civils tués sous les bals assassins de ses hommes sans loi ni foi. Des individus qui ne sont point inquiétés pour leur forfaiture.

Au Mali, entre 2012 et 2020, nombreuses sont les populations qui ont été forcées à abandonner leur village en raison des exactions des groupes armés terroristes. Des villages entiers sont partis en fumées par la faute de ces groupes armés sans foi ni loi. Moults civils ont été également tués par ces « fous de Dieu ». Cette situation reste similaire au Burkina Faso, au Niger ainsi que dans la quasi-totalité des pays victimes de l'hydre terrorisme. Mais l'on a rarement crié aux violations des droits de l'homme pour les crimes commis par ces hommes, qui seraient au-dessus de la justice internationale.

Dans leur mission quotidienne de protection des citoyens, quand des terroristes sont tués par des forces armées de défense, les défenseurs des droits montent au créneau pour dénoncer des violations. Les droits humains seraient-ils contre la montée en puissance des forces armées loyalistes et républicaines ? N'y a-t-il donc pas de violation lorsque des terroristes tuent d'innocents civils ? Les droits de l'homme sont-ils faits pour protéger les terroristes et les encourager dans leurs forfaits ? D'où l'appel du président Assimi Goïta à l'endroit des Magistrats congressistes, la semaine dernière, pour approfondir la réflexion sur cet aspect ambigu de la question des droits de l'homme.

## SITUATION SOCIALE, POLITIQUE ET SÉCURITAIRE AU MALI Trois rencontres internationales pour déconstruire les imaginaires

*Depuis les deux coups d'État successifs en 2020 et 2021, le Mali est victime d'une campagne de diabolisation, dont l'objectif reste de montrer l'image d'un pays isolé, un pays dans le chaos où tout est rouge, un pays où la liberté de mouvement n'existe plus en raison de la menace terroriste. Un pays non fréquentable. À travers la tenue de trois rencontres internationales dans le pays, la semaine dernière, ces imaginaires ont été déconstruits.*



Tous les médias ne disent pas vrai sur la situation du Mali. C'est le constat qui ressort de trois rencontres internationales que le pays a enregistrées la semaine dernière. La conférence annuelle du groupe régional africain de l'Union in-

ternationale des magistrats, la Rentrée littéraire et la Conférence internationale sur la corruption. Ces cadres d'échange et de partage ont permis aux participants des différentes activités de se défaire de certains préjugés sur le Mali.

Les organisateurs de la conférence annuelle du groupe régional africain l'ont d'ailleurs clairement précisé : la tenue de cette grande rencontre à Bamako avait pour objectif essentiel de prouver aux yeux du monde que le Mali reste un pays bel et bien fréquentable contrairement aux allégations distillées de part et d'autre.

Tout comme les participants à la rencontre des magistrats, tous les étrangers au Mali dans le cadre de ces différentes activités, ont eu le droit de circuler librement aussi bien à l'intérieur de Bamako qu'à l'extérieur, notamment dans des localités hautement touristiques. Des visites dont ils ont eu droit sans avoir eu besoin d'escorte militaire et sans aucun danger.

Que ne fut leur étonnement ?

Ces gens auxquels des esprits mal sains avaient réussi à faire croire qu'au Mali la liberté de mouvement n'existerait plus puisque le pays règnerait sous la loi des hommes armés. Les manifestations littéraires se sont également déroulées dans une ambiance bon enfant comme à l'accoutumée.

Disons donc que ces rencontres ont servi de cadre pour déconstruire les imaginaires sur le Mali. Un pays dont les autorités au pouvoir sont ouvertes à tous ceux qui désirent les rencontrer pour échanger et comprendre les enjeux du renouveau dans la gouvernance. Les magistrats venus des quatre coins du monde peuvent désormais en témoigner aussi. En plus d'avoir bénéficié du soutien des pouvoirs publics, leur cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de toute la république. Comme si cela ne suffisait pas, ils ont été reçus en audience au palais de Koulouba par le prési-

dent de la transition. Toute chose qui prouve l'attachement de ces hommes en kakis aux droits de l'homme, même si l'on veut coûte que coûte faire croire qu'ils ne commettent que des violations des droits humains.

À travers ces rencontres, l'on arrive à la confirmation d'un adage qui dit qu'il n'y a meilleure connaissance que l'expérience personnelle. Désormais, personne ne pourra continuer à manipuler l'imaginaire de tous ces hommes et femmes qui ont effectué le déplacement au Mali et qui sont repartis sans entendre un seul coup de feu.

Toutefois, tous ceux-ci ne voudraient pas dire que le pays est à 100% sécurisé. Car la guerre contre le terrorisme, dont le pays est victime depuis plus d'une décennie, est une lutte de longue haleine. Seules la persévérance, l'abnégation et la patience payent dans ce genre de combat.

← F. Togola

# FÉDÉRATION MALI-GUINÉE-BURKINA FASO

## Une grande commission mixte se réunira bientôt à Bamako

Le Premier ministre du Mali, Choguel Kokalla Maïga, était au Burkina Faso, du 23 au 26 février 2023, pour une visite d'amitié et de travail. Il était accompagné par une délégation d'une cinquantaine de personnes, dont dix membres de son gouvernement. Durant son séjour, plusieurs questions étaient au menu des échanges.



Le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a dépêché, la semaine dernière, une forte délégation gouvernementale à Ouagadougou, au Burkina Faso, en vue principalement de présenter « les condoléances les plus sincères » du peuple malien à leurs frères du Burkina Faso. Un pays qui a été, dernièrement, éprouvé par des attaques terroristes ayant fait plusieurs morts. À cette occasion, le Premier ministre, qui conduisait la délégation, n'a pas manqué de conseils à formuler aux autorités et au peuple

burkinabè, qui, selon ses explications, traversent une situation qui était celle du Mali, il y a quelques années. « Ce que vous vivez actuellement, nous l'avons également vécu. Il fut un temps où au Mali, des villages étaient rasés, des camps étaient attaqués », a expliqué le Dr Choguel Kokalla Maïga. Le Premier ministre malien estime que ces attaques ne sont qu'une manipulation ayant pour objectif de démoraliser, de semer le doute sur la capacité de l'armée burkinabè à tenir tête aux groupes armés terroristes. Tous ceux-ci, « parce que vous avez fait des choix

qui ne sont pas du goût de tout le monde. Comme tous les grands peuples, le peuple burkinabè doit être debout, pour soutenir son armée. Personne ne viendra vous défendre à la place de votre armée. Il faut que le peuple burkinabè soit derrière son armée », a déclaré le Premier ministre malien, qui précise que malgré tout, « aucune armée étrangère ne viendra mourir pour nous. Ce sont les Africains qui doivent défendre leurs pays, mais pour cela, il faut que les peuples africains soutiennent leurs armées », a-t-il affirmé.

### Renforcement de la coopération

L'autre volet de la visite de la délégation ministérielle au pays des « hommes intègres » était le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays. Comme pour jeter les bases de cette coopération sous de nouveaux auspices, les deux chefs de gouvernement ont présidé un conseil des ministres conjoints, à Ouagadougou, le 24 février 2023. Il a permis aux ministres des deux pays de passer en revue l'ensemble des préoccupations de leurs États afin de trouver des solutions pérennes. « Le conseil des ministres conjoint que nous venons de tenir a porté

sur l'ensemble des questions qui intéressent nos deux peuples et nos deux gouvernements, en particulier les questions sécuritaires de lutte contre le terrorisme, les questions humanitaires et bien entendu les questions internationales, notamment les sanctions contre lesquelles nos ministres des Affaires étrangères ont évoqué récemment », a expliqué le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, au terme du conseil conjoint des ministres. Et de poursuivre en précisant : « Sans nos armées, on ne peut pas avancer et c'est l'armée seule qui peut restaurer la souveraineté, la confiance à nos peuples. Nous avons décidé de nous donner la main pour soutenir notre armée et aller de l'avant ». Les jalons du fédéralisme entre le Mali, la Guinée et le Burkina Faso semblent ainsi bien posés. Dr Choguel Kokalla Maïga a rassuré qu'au niveau national, un comité est déjà mis en place pour réfléchir sur la question. Du côté du Mali, il y a suffisamment de documentation et des spécialistes pour faciliter la mise en place de cette fédération, a-t-il ajouté.

L'embargo « illégal, illégitime et inhumain contre le Mali » semble avoir démontré combien les peuples de ces États sont en avance sur leurs dirigeants. « [...] Les frontières aériennes ont été fermées, mais nos peuples ont dégagé les frontières terrestres », a soutenu le Premier ministre Maïga.

### Réunion d'une grande commission mixte à Bamako

Il s'agit donc désormais pour les autorités au pouvoir dans ces différents pays de s'adapter à la volonté de leurs peuples. « Nous devons intensifier notre coopération et les jours à venir, nous allons aller dans le sens de la volonté de nos peuples », a-t-il rassuré tout en indiquant que dans les prochaines semaines les équipes gouvernementales et les assemblées nationales transitoires de ces pays vont travailler pour aller dans le même sens de leurs populations. Selon le chef du gouvernement burkinabè, Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambela, les peuples maliens et burkinabè « sont déjà fédérés. Ce sont les artifices administratifs et politiques qui nous séparent ». Au cours de leurs entretiens, les deux pays ont échangé sur comment mettre de côté ces artifices afin que les peuples puissent se rencontrer. « Nous pouvons essayer de mettre de côté ces artifices afin que les peuples puissent se rencontrer et aller ensemble beaucoup plus facilement.

Pour être clairs, nous sommes engagés dans la fédération de nos deux pays », a indiqué le Premier ministre burkinabè avant d'annoncer : « Nous sommes dans cette perspective pour une grande commission mixte qui va se réunir bientôt à Bamako ».

F. Togola

## RENTREE LITTÉRAIRE : Une 15e édition marquée par la remise de trois prix littéraires

Ce samedi 25 février 2023, les flashs se sont éteints sur la 15e édition de la Rentrée littéraire au Musée Muso Kunda de Bamako. Cette année le jury a décidé de retirer le prix Moussa Sow, car les œuvres présentées ne répondaient pas aux critères exigés pour ce prix.

La mélodieuse voix du Doyen Boubacar Traoré dit Kar, faisait échos jusqu'à l'extérieur de l'édifice Muso Kunda. Entremêlé aux klaxons des motos et des véhicules, il confirme en dépit de son âge sa place incontournable du Blues mandingue. Il fait trembler la salle par le son de sa guitare, et tient le public en haleine. Ces nombreux auteurs, éditeurs, partenaires et participants de la cérémonie de clôture de la Rentrée littéraire 2023, explosent une ovation nourrie. À travers son discours de clôture, Ibrahim Aya, le directeur de la Rentrée littéraire du Mali, a remercié l'ensemble des participants, la commission d'organisation et les partenaires de cette 15e édition. « Nous sommes ce soir au terme de cette 15e édition dont le thème était, découloisonnez l'Afrique, qui a été marqué par des actions enthousiastes. Notamment par la déclaration du premier forum des manifestations littéraires. À l'issue des travaux, le Réseau africain des Manifestations

littéraires a été créé. Vous avez sûrement remarqué que la Rentrée littéraire de cette année ne s'est pas manifesté à l'extérieure de Bamako. Mais nous vous promettons que la manifestation sera dans toutes les régions qui l'ont autrefois abrité, l'année prochaine », a rassuré Aya.

« L'Union européenne sera également pour l'édition prochaine. Cet événement est un lieu d'encourager les jeunes auteurs à se mettre à la plume. Il y'a des talents insoupçonnés. La jeunesse malienne foisonne d'idées. L'Union européenne est là pour les accompagner comme on peut », a confié le chargé des Affaires de la délégation de l'Union européenne au Mali.

**Réseau africain des manifestations littéraires (RAMALI)** Cette édition de la Rentrée littéraire a été marquée par le premier forum des manifestations littéraires en Afrique, regroupant 20 salons du livre et rencontres des différentes contrées géogra-



phiques, culturelles et linguistiques du continent. Le forum a fait une déclaration officielle à l'issue de ses travaux, dont le plus important a été la création du Réseau africain des manifestations littéraires. Le RAMALI, créé à Bamako, entend être une force commune de proposition à l'échelle du continent. Le réseau a décidé de se doter d'une coordination continentale pour une durée d'une année. À l'issue de laquelle une rencontre d'évaluation permettra d'établir le bilan des activités du réseau et de programmer les étapes suivantes. Il est ouvert à tous les acteurs du monde littéraire et éditorial. Au titre de mem-

bre ou de partenaire.

Le forum a aussi lancé un appel à l'Union africaine et à tous les gouvernements du continent pour créer de meilleures conditions de développement du livre, de la lecture et de la littérature. Autant du point de vue culturel, légal, fiscal, et autre. Car selon les participants, à cette époque des nouvelles technologies de communication, la production de contenus représente un enjeu stratégique auquel le monde de l'édition et de la création littéraire doivent contribuer.

### Les prix décernés pour cette édition :

Le public a été surpris par la décision du jury de retirer le prix

Moussa Sow récompensant les œuvres d'Essai pour cette 15e édition. Car selon l'annonce faite par Ibrahim Aya, directeur de la Rentrée littéraire, « les œuvres présentées ne répondaient pas aux critères requis » pour ce prix.

La soirée a été alors marquée par la remise de trois prix. Le prix Union européenne du Premier roman, financé à hauteur d'un million de francs CFA, a été décerné cette année, à Amadou Tidiane Traoré pour son œuvre « La Tragédie des hommes accroupis », publié par l'édition Cauris.

Le prix Massa Makan Diabaté, financé à deux millions de francs CFA, a été remporté par la pièce de Théâtre « La Parole au cou », publié par l'édition Gafé, dont l'auteur est Sibirina Zagan Coulibaly. Le prestigieux prix de la Rentrée littéraire du Mali qui récompense les œuvres africaines, le prix Ahmed Baba, a été empoché par l'algérien Mohamed Abdallah avec son roman « Le Vent a dit son nom », publié par l'édition Apic. La 16e édition de la Rentrée littéraire est prévue du 19 au 23 février 2024, autour du thème « Cohésion sociale, vivre-ensemble », a annoncé Ibrahim Aya.

Mohamed Camara

AFRIQUE : la corruption, sève nourricière du terrorisme

Invité dans l'émission « Actu hebdo », du 26 février 2023, de l'Office de radio-diffusion et télévision du Mali (ORTM), le président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, Dr Moumouni Guindo, a fait ressortir le rapport entre le terrorisme et la corruption. Il a également livré des recettes pour lutter contre ce phénomène de la corruption.



mouni Guindo dans l'émission « Actu Hebdo » de l'ORTM. « Toute crise génère une économie sous-jacente qui n'est pas forcément génératrice », a-t-il indiqué. La mauvaise gestion des ressources publiques constitue donc un facteur explosif, un phénomène susceptible d'alimenter le terrorisme. Cette mauvaise gestion entraîne des frustrations. De celles-ci naît la volonté de se rendre justice et par ricochet de se rallier à des groupes armés terroristes. « La corruption, l'enrichissement illicite, le blanchiment des capitaux et toutes les autres formes de délinquance financière sapent le développement socioéconomique, creusent les inégalités, provoquent le terrorisme et, en général, déstabilisent nos États et

nos sociétés. Toutes choses qui interpellent et incitent à engager une lutte implacable et concertée contre ces fléaux », a déclaré Dr Moumouni Guindo, à l'ouverture de la Conférence de haut niveau sur la corruption. Le président de l'Oclei explique ces facteurs économiques du terrorisme par l'insatisfaction des citoyens de la gestion des biens publics. Car, dans certains États émergent certaines fortunes qui n'ont rien à voir avec les revenus licites des individus. Dr Moumouni Guindo explique donc que nul ne doit détourner l'argent public en vue d'améliorer sa propre condition de vie. C'est

pourquoi, en vue de mieux lutter contre la corruption, il préconise des campagnes d'information et de sensibilisation des citoyens afin de faire de chacun un noyau de la lutte contre ce phénomène. Aussi, s'agit-il de développer les stratégies nationales de lutte contre la corruption, de recouvrer les avoirs en saisissant les biens mal acquis, mais également de développer une réponse nationale, internationale et transnationale contre ce fléau qui entretient le sous-développement dans la plupart des États africains. C'est conscient de cela que le président malien de la transition a fait de la lutte

contre ce fléau son cheval de bataille. Selon le colonel Assimi Goïta, c'est le fruit de cette lutte qui sert à acheter de nos jours de nouveaux équipements militaires pour les forces armées maliennes de défense et de sécurité, engagées dans une lutte implacable contre le terrorisme. Les 20, 21 et 22 février 2023, s'est tenue à Bamako la 2e édition de la Conférence de haut niveau sur la corruption. Sous le thème : « Lutte contre la corruption : nouvelles dynamiques, recouvrement d'avoirs illicites et coopération internationale ».

F. Togola

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que la corruption aggrave l'insécurité. En tout cas, c'est ce qui ressort de l'intervention de Dr Mou-

MINES, ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée entendent développer leur coopération

La coopération entre le Mali et le Burkina Faso se renforcent de plus en plus, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau sectoriel. Dans les domaines des Mines, de l'Énergie et du Développement durable, les deux pays en collaboration avec la Guinée entendent mieux développer leur coopération.

En visite de quatre jours au pays des « hommes intègres », les membres du gouvernement malien ont échangé avec leurs homologues burkinabè sur les questions de sécurité, de paix, de fédéralisme, de développement durable. Sur ce dernier volet, le ministre malien des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, a eu des entretiens avec ses homologues burkinabè. Pour une meilleure couverture énergétique, les deux pays, en coordination avec la Guinée, entendent renforcer leur interconnexion, explique Simon Pierre Boussim, ministre burkinabè de l'Énergie, des Mines et des Carrières. Pour les ministres en charge des mines, de l'énergie et du développement, le développement énergétique est une condition sine qua non pour l'industrialisation de ces pays ouest-africains, victimes d'une crise multidimensionnelle. Il s'agit donc de disposer d'une électricité de qualité



et à moindre coût. La qualité de l'électricité et son coût constituent un goulot d'étranglement dans ces pays, selon Serges Gnaniodem Poda, ministre du Développement industriel et du Commerce. Ces ministres envisagent la diversification du secteur minier en s'intéressant à toutes les richesses souterraines, comme le pétrole, l'uranium, le Nickel ainsi que le lithium, dont ces pays regorgent. Des richesses indispensables pour le développement du secteur minier. Cette coopération dans le domaine de l'électricité consistera également à la réalisation d'ouvrages en commun, a

expliqué le ministre malien des Mines, de l'Énergie et de l'Eau. « Il est important que les pays qui sont confrontés à la même réalité puissent mettre en commun leurs efforts pour une lutte implacable contre l'exploitation illégale de l'or et de l'ensemble des ressources de notre sous-sol ». Plusieurs études démontrent que l'exploitation illégale des ressources souterraines sert aussi de source d'alimentation du terrorisme. Pour ces pays, il s'agira donc d'assécher les sources de financement du terrorisme en luttant surtout contre la fraude de l'or.

Chiencoro Diarra

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE  
Saisie de deux lots de vignettes, d'une valeur de près d'un milliard de FCFA, par la douane malienne

La douane malienne en croisade contre les trafiquants de vignettes. Elle a effectué deux saisies, la semaine dernière, avec 5000 unités de vignettes pour chaque opération. La valeur totale de ces deux saisis est de près d'un milliard de FCFA.



Soigneusement dissimulées dans des emballages par des « bandits transfrontaliers », 5000 vignettes pour automobiles ont été saisies par le bureau de la douane de Heremakono, à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso. Les faux documents fiscaux étaient répartis dans 50 paquets, d'une valeur totale 140,5 millions de FCFA, selon les précisions du chef du bureau de Hérémakono, Amborko Gerard Togo. Dans un communiqué, la douane malienne défile le film de cette opération coup de filet. Cette saisie « intervient quelques jours après la découverte par la douane d'un important lot de vignettes pour automobiles à Heremakono ». Tout est parti du constat d'une irrégularité par le bureau des douanes de Heremakono. Une irrégularité qui a attiré son attention et à vouloir ainsi ouvrir le colis, qui contenait plusieurs paquets sous escorte du bureau des douanes de Koloko (Burkina Faso), a expliqué la douane malienne. « À prime à bord, nous avons constaté l'absence de l'acquit qui était mentionné sur la fiche d'escorte. C'est ainsi que nous avons demandé à l'agent burkinabè de nous apporter ledit acquit », a expliqué

Amborko Gerard Togo. Le 25 février dernier, les agents des douanes à l'aéroport international président Modibo Kéïta de Bamako-Senou ont également saisi 5000 vignettes. La valeur de ce lot saisi s'élève à 779 020 000 FCFA. « Les agents du bureau des douanes de l'Aéroport Bamako-Senou se sont montrés particulièrement vigilants en mettant la main sur un colis contenant des vignettes pour engins lourds et véhicules de transport en commun », précise-t-on dans le communiqué. L'inspecteur général Amadou Konaté, tout en félicitant son équipe pour cet exploit, souligne que « cette prise est d'autant plus interpellant qu'elle porte sur des documents fiscaux qui constituent une part non négligeable des ressources fiscales mobilisées par la Direction générale des Impôts ». Les « délinquants et complices appréhendés sont placés sous les verrous en attendant les enquêtes qui en diront davantage sur ce réseau criminel de faussaires », a rassuré la douane malienne, engagée profondément dans la lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière.

C.D

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

## Le Mali et le Burkina doivent-ils s'inspirer du modèle marocain ?

Dans son rapport 2021 sur le terrorisme, publié le 27 février 2023, le département d'État américain salue la stratégie de lutte antiterroriste du Maroc. Ce pays d'Afrique du Nord n'a enregistré aucun incident terroriste en 2021, souligne ce dernier rapport sur le terrorisme. Certes, en 2021, le Maroc a « continué de faire face à des menaces sporadiques de la part de petites cellules terroristes indépendantes, dont la majorité prétendait être inspirée par l'EI ou affiliée à celui-ci [mais le pays] a continué d'atténuer le risque terroriste », précise-t-on.



Le Gouvernement marocain a poursuivi sa stratégie globale qui comprend des mesures de sécurité vigilantes, une coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation », explique le département d'État américain dans son dernier rapport sur le terrorisme. Au Mali, par contre, indique-t-on dans ce

nouveau rapport, « les activités terroristes ont augmenté en létalité dans tout le pays et ont continué de cibler les civils, les FAMA, les forces internationales de maintien de la paix et les forces militaires internationales, avec 1826 décès enregistrés par le Projet de données sur les lieux et les événements des conflits armés pour 2021 ». Ce dernier rapport souligne que les groupes terroristes ont continué de pousser leur attaque plus au sud le long de la frontière burkinabè dans la région de Sikasso. Des attaques sont également « enregistrées le long des frontières du Mali avec la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, enveloppant davantage Bamako ».

Quant au Burkina Faso, un autre pays sahélien, dirigé aujourd'hui par des militaires, le statu quo reste de même que le Mali. Par rapport à 2020, les attaques terroristes ont augmenté en 2021. « L'Indice mondial du terrorisme a classé le Burkina Faso au quatrième rang des pays les plus touchés par le terrorisme en 2021, après l'Afghanistan, l'Irak et la Somalie », rapporte le rapport sur le terrorisme du département d'État américain.

Le pays a enregistré 597 incidents de sécurité avec 1 073 décès et environ 1,6 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays en 2021, déplore-t-on. Les forces de défense et de sécurité, les civils, les travailleurs humanitaires, les personnalités religieuses, politiques, tradition-

nelles et communautaires ont été les principales cibles de ces attaques terroristes.

Le Mali et le Burkina Faso devront-ils s'allier sur le modèle marocain en vue de venir à bout de cette crise sécuritaire qui les secoue depuis des années ? Rappelons que « les États-Unis et le Maroc ont une longue histoire de forte coopération en matière de lutte contre le terrorisme ».

← C.D

## ÉCONOMIE MALIENNE :

## Pourquoi les investisseurs peuvent faire confiance à l'État du Mali

Le lancement du calendrier d'émission de titres publics pour l'année 2023 a eu lieu le 23 février 2023. Une occasion mise à profit par le ministre malien de l'Économie et des Finances pour souligner la résilience de l'économie du pays et convaincre ainsi les investisseurs.



Pour cette année 2023, le Mali entend mobiliser 1409 milliards FCFA, dont 50 milliards de bons infra-annuels, sur le marché financier régional. Ce montant sera devra être mobilisé à travers vingt-sept (27) émissions de titres publics, dont deux (02) par syndication, précise le ministère en charge de l'économie et des finances dans un communiqué.

Ces émissions ont pour objectif, notamment de financer des investissements nécessaires à la croissance et au développement économiques et aussi de mobiliser des ressources en vue d'assurer la couverture des besoins ponctuels de trésorerie de l'État.

Selon le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, l'État constitue un agent « économique majeur ». « Il investit dans des infrastructures et projets structurants et prend beaucoup d'initiatives pour la préservation des équilibres économiques et le renforcement de la résilience de notre économie », a-t-il expliqué avant d'exhorter les investisseurs à soutenir « le financement adéquat des besoins de l'État, pour une croissance soutenue et durable ».

Malgré la crise multidimensionnelle, liée d'une part à l'insécurité et d'une autre part à la pandémie de la Covid-19 et à la crise russo-ukrainienne, qui ont eu des impacts négatifs sur le pays, l'économie du Mali est restée résiliente. « Malgré ces difficultés, l'économie malienne est restée solide en 2022 avec une évolution fa-

vorable des principaux indicateurs économiques et financiers : un taux de croissance de 3,7 % contre 3,1 % et -1,2 % en 2021 et 2020, un taux d'inflation dans la moyenne de la sous-région ressorti à 6 %, un taux de chômage parmi les meilleurs de la sous-région à 6,5 %, un taux de déficit budgétaire de 4,7 % contre 4,7 % et 5,5 % en 2021 et 2020 », a expliqué le ministre Sanou.

Cette résilience de l'économie malienne est approuvée à travers les résultats de la revue annuelle 2022 de la notation financière du Mali en monnaie locale avec l'agence Bloomfield, indique le ministère de l'Économie et des Finances dans son communiqué. Ce qui prouve que les investisseurs peuvent faire confiance au Mali.

« L'agence Bloomfield, dans son rapport publié en février 2023, maintient la précédente note attribuée au Mali, à savoir : A3 à court terme avec perspective stable et BBB à long terme avec perspective stable. Cela témoigne que malgré la crise multidimensionnelle, les fondements de l'économie malienne restent solides », s'est réjoui le ministre de l'Économie et des Finances.

Depuis 2003, le trésor du Mali intervient sur le marché financier régional avec une croissance régulière, en liaison avec les exigences de la mise en œuvre des politiques de développement et de réduction de la pauvreté.

← Chienchoro Diarra

## SÉCURITÉ :

## Le Burkina Faso dénonce un accord militaire de 1961 avec la France

Dans un courrier du 28 février 2023, le Burkina Faso dénonce un accord militaire datant de 1961 avec son ancienne puissance coloniale, la France.



La tension diplomatique entre le Burkina Faso et la France semble avoir pris une nouvelle dimension. Quelques jours après avoir obtenu le retrait de la force française, Sabre du pays, le Burkina Faso, à travers un communi-

qué de son ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, adressé à Paris et daté du 28 février dernier, « dénonce l'accord d'assistance militaire technique, conclu à Paris le 24 avril 1961, entre la République de Haute-Volta et la République française, y compris ses deux annexes ».

## « Un délai d'un mois »

Le pouvoir actuel du pays des hommes intègres donne « un délai d'un mois » suivant la réception de ce document pour le « départ définitif de tous les personnels militaires français en service dans les administrations militaires burkinabè », précise-t-on dans ce communiqué.

Le 18 janvier dernier, les autorités burkinabès avaient demandé le départ, dans un délai d'un mois, de la force Sabre dans le pays ainsi que celui de l'ambassadeur de France, Luc Hallade. De même, le 19 février, l'armée burkinabè avait annoncé la fin des opérations Sabre sur le territoire de ce pays sahélien, en proie à l'insécurité.

Depuis l'arrivée au pouvoir des autorités actuelles du Burkina Faso, en septembre 2022, les relations entre ce pays ouest-africain et la France ne cessent de se dégrader. Celles-ci n'ont pas caché leur volonté de diversifier leurs partenariats, notamment en matière de lutte contre l'insécurité, qui mine le pays depuis 2015.

← Bakary Fomba

## Portrait : Ba Dicko Maiga, une jeune dame au parcours atypique

**Ba Dicko Maiga est une jeune dame entrepreneure. Promoteur de l'atelier de couture BADI Style, dont la mission principale est la valorisation des tissus locaux. Elle vient juste d'être primée à travers l'Impact Awards dans la catégorie Women Entrepreneurship, Leadership and programme. Une première consécration pour sa jeune carrière.**

Dans cette rue du quartier Boli-bana, un faubourg de la métropole poussiéreuse, Bamako. Des motocyclistes freinent toujours prudemment pour ne pas emporter ces nuées d'enfants dans leurs jeux. En face de l'atelier Badi style, deux hommes assis, discutent énergiquement devant un thé chaud. À l'intérieur de l'atelier, le bruit de la machine à coudre fait un bienveillant accueil. Enveloppée dans une longue robe rose, avec sa grande taille, cette diplômée en économie d'environnement durable fait manier le ciseau sur les tissus. À la place du stylo d'une banquière. Selon Ba Dicko, elle est entrée dans le monde de l'entrepreneuriat par la passion. « Depuis petite, j'étais passionnée du domaine de la mode. Après

mes deux premières années à l'université, j'ai eu la chance de faire des stages à la banque. À travers ces expériences, j'ai vite compris que ce n'était pas un endroit approprié pour moi. C'est là que j'ai réellement compris que mon monde se trouve derrière les machines à coudre », explique la jeune dame qui rêvait devenir banquier. Après ses expériences à la banque animées par le stress et l'anxiété, Ba Dicko, échafaude au plus vite son projet d'embrasser le monde de la mode. Un univers qui lui passionne depuis l'enfance, c'est pourquoi elle débute des formations pratiques en 2020. « En 2020, je commence ma première formation de couture au niveau du Centre d'orientation professionnelle de coupe et de couture de Bamako. Ce qui a donné la voie à la

création de ma petite entreprise de couture, Badi Style en 2021 », dit-elle. Elle est certifiée en entrepreneuriat et leadership féminins à travers Women smart academie. Elle est également membre de YALI (Young African Leaders Initiative) où elle faisait le programme BE (Business and entrepreneurship). À travers son atelier de couture, elle ambitionne aujourd'hui de faire la valorisation des tissus locaux du Mali, voire de toute l'Afrique. « J'essaie à travers mes créations de faire adapter nos tissus bogolan et autres aux styles modernes. C'est une manière pour moi de faire un métissage de ce qui est d'ailleurs à nos produits locaux. Je fais des modèles homme et femmes, même pour les enfants », martèle-t-elle. Issu d'une famille modeste, son papa lui vouait

un autre parcours qui n'était pas celui derrière les machines. « Il voulait me voir travailler dans la banque, une vie dans l'administration », a-t-elle expliqué. Dans un pays patriarcal, le rêve d'une jeune dame, dans ce large marigot, de gérer une entreprise est marqué par des épreuves. Et Ba Dicko n'en fait pas exception. « La sous-estimation, le fait d'être une femme qui manage les hommes, est une difficulté psychologique de chez nous. Aussi on essaie toujours de te rendre inférieur. Pour être une femme entrepreneure comme à mon âge, ça demande la force et d'avoir un esprit tenace », précise-t-elle. De toutes les manières, elle reste convaincue qu'« être entrepreneur c'est passionnant et stressant à la fois. Nous sommes confrontés à des soucis fi-



nanciers, d'accompagnement. On est dans un pays où l'entrepreneuriat n'est pas du tout financé, mais on vit avec. » Derrière la machine à coudre et les gros ciseaux, Ba Dicko a plusieurs casquettes. Elle est assistante de direction dans une agence de formation et d'immobilier. Sur le plan associatif, elle est membre de plusieurs or-

ganisations de jeunes, dont la Jeune Chambre internationale universitaire Bamako Espoir, où elle est Secrétaire générale. Chargée de Communication du Bureau national des Alumins YALI et Chargée de communication de l'Initiative communautaire.

← Mohamed Camara

## SANTÉ :

## Les infections sexuellement transmissibles, des menaces silencieuses, pourtant négligées

**Les infections sexuellement transmissibles sont généralement négligées, notamment par la jeunesse. Pourtant, ces infections peuvent être cause d'infertilité.**



« Les infections sexuellement transmissibles sont devenues une source d'inquiétude de par le nombre de victimes qui ne cesse d'augmenter », s'inquiète Solomane B Koné, vendeur de produits pharmaceutiques. Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque jour, plus d'un million de personnes contractent une infection sexuellement transmissible (IST). En 2020, près de 374 millions de personnes ont contracté soit le chlamydia, soit la gonorrhée, la syphilis ou encore le tricho-

monas. D'après les estimations, plus de 490 millions de personnes vivaient avec un herpès génital en 2016 et 300 millions de femmes ont une infection du papillomavirus, principale cause du cancer du col de l'utérus. Près de 296 millions de personnes vivent avec l'hépatite B chronique dans le monde. Les infections sexuellement transmissibles ou IST sont des infections dues à des bactéries, virus et parasites transmises par voie sexuelle. Cependant, certaines IST peuvent être aussi transmises par d'autres

manières, comme s'embrasser, de la mère à l'enfant avant ou pendant la naissance, ou encore pendant l'allaitement. Aminata Diallo, étudiante en Gestion à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Bamako (FSEG), explique que « les maladies sexuellement transmissibles sont plus dues au rapport sexuel non protégé ». Selon ses précisions, la plupart des jeunes pensent que le « préservatif démunie le plaisir du rapport, et de ce fait peu sont ceux qui l'utilisent ». Elle déplore qu'on sous-estime encore la gravité des IST. Certaines infections sexuellement transmissibles ne présentent aucun symptôme. Par contre, d'autres font apparaître des plaies sur les organes génitaux ou la bouche, un écoulement des plaies ou des organes génitaux, des douleurs ou démangeaisons, des douleurs lors de la miction (en urinant), selon les explications de Fatoumata Kaba Diakité, médecin traitant à la clinique Kabala. En l'absence de traitement, certaines IST peuvent entraîner des infections du cœur et du cerveau, du cancer, une inferti-

lité, précise l'agent de santé, qui explique que certaines IST, comme l'herpès, la gonorrhée et la syphilis, peuvent augmenter le risque de contracter le VIH. « La transmission d'une IST de la mère à l'enfant peut entraîner une mortinaissance, un décès néonatal, un faible poids de naissance, une conjonctivite du nouveau-né ou des malformations », a-t-elle précisé. Le préservatif qui est un moyen efficace pour lutter contre ces maladies est négligé par la population surtout juvénile. La jeune étudiante, Aminata Diallo, exhorte donc les autorités du pays à accentuer les campagnes de sensibilisation

sur l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels. Selon Solomane B Koné, vendeur de produits pharmaceutiques, il ne s'agit pas uniquement d'utiliser le préservatif, mais de connaître aussi « la procédure à suivre pour l'enlever après l'acte ». Certains couples, comme Mamie et Junior, qui ont bien connaissance bien ces maladies de la sexualité, préféreraient se protéger pour assurer leur santé. « Nous nous protégeons toujours, car rien ne vaut la santé. Vue toutes les conséquences des maladies sexuelles, mieux vaut se protéger », explique Junior.

← Hawa Diaby

**Retrouvez tous nos articles sur notre site d'informations générales**  
**www.saheltribune.com**

# CONTRE LES CANCERS DU SEIN, DU COL DE L'UTERUS... : Le comédien Papou et ses partenaires s'engagent

*Le célèbre comédien Ismaïla Djibrilla Traoré, affectueusement appelé "Papou", avec l'appui du groupe Safari, du club Seko, de l'Association malienne de lutte contre les maladies cancéreuses (Almac) et de Médecin Sans Frontières (MSF), a organisé, samedi 25 février 2023, une journée de dépistage gratuit du cancer de sein, du cancer du col de l'utérus et de don de sang. « Se faire dépister, c'est augmenter ses chances de vivre longtemps en bonne santé », tel était le sens de cette journée de sauvetage de vies qui a eu lieu à Magnambougou (commune VI du district de Bamako), devant l'école Ecooma, en présence de toutes les notabilités du quartier.*



C'est dans une ambiance festive que le ton de la journée a été donné par le chef du quartier de Magnambougou. Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, Mamadou Kéita s'est dit très heureux et très joyeux de cette initiative ô combien vitale pour les habitants de son quartier. A sa suite, le maire de Magnambougou dira que rien ne vaut la santé. M. Abdellah a remercié les initiateurs de cette journée dont l'objectif est de dépister et de sensibiliser le maximum de femmes contre le cancer du sein et le col de l'utérus. Une maladie qui, selon le maire délégué, est très dangereuse pour les femmes, donneuses de vie.

Même son de cloche pour le médecin –chef du CSRéf de la commune VI, de la représentante du groupe Safari, de la présidente de l'Almac... qui se sont succédé au pupitre. Ils ont tous évoqué la nécessité de la journée de dépistage et la dangerosité du cancer qui est l'une des causes de mortalité dans le monde. Il ressort de leurs déclarations que le cancer est une maladie qu'on peut prévenir grâce au dépistage : « Une fois que la maladie est vite diagnostiquée grâce au dépistage, elle peut être soignée. Une étude conduite par le Pr Ibrahim Tékété, l'un des précurseurs de la lutte contre le cancer, indique que « 26 femmes sur 100 ont le col de l'utérus ou le cancer de sein ». Et la Présidente de l'Almac Dramé Kadidiatou a donné l'assurance que le cancer peut être définitivement guéri à condition que la maladie soit vite diagnostiquée. Soufflant dans la même trompette, la présidente du Club Seko a souligné que le

dépistage sauve des vies et réduit les risques de complication du cancer du sein et le col de l'utérus. Safiatou Sidibé d'exhorter les femmes à se rendre massivement dans les centres de santé de proximité une fois dans l'année pour se faire dépister contre les maladies susmentionnées. « Le dépistage sauve des vies et réduit les risques de la complication du cancer du sein et le col de l'utérus », a laissé entendre la Représentante du Groupe Safari. Hélène Dembélé n'a pas manqué d'indiquer que le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus est gratuit et se fait dans tous les centres de santé de référence du pays.

Principal initiateur du projet, Papou s'est appuyé sur les deux jeunes dynamiques du quartier, Ibrahim Sidibé alias Guerrier et Ibrahim Traoré alias Ras Cop, pour l'organisation de la journée de dépistage qui a été une réussite totale. Prenant la parole, le comédien a remercié l'ensemble de ses partenaires qui ont permis la concrétisation de son projet. Il a donné une mention spéciale au Groupe Safari pour son soutien multiforme pour la réalisation de la journée et à MSF qui a promis la prise en charge de toutes les malades. « Cette journée est d'une importance capitale. Car faire un dépistage précoce, c'est chercher un cancer potentiel avant l'apparition des premiers symptômes et donc augmenter ses chances de guérison grâce à un traitement plus précoce », a-t-il laissé entendre. Papou de poursuivre : « Dans certains cas, le dépistage permet même de détecter une lésion dite précancéreuse et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un

cancer ». Après avoir lancé un appel pressant au ministère de la Santé afin de l'aider à éradiquer le cancer du col de seins et du Col de l'Utérus, Papou a annoncé la tenue prochaine d'une journée de dépistage à Tominian.

## Le cancer, la première cause de mortalité dans le monde

Le cancer constitue encore aujourd'hui la première cause de mortalité dans le monde. Pourtant, beaucoup de cancers se soignent s'ils sont diagnostiqués tôt. Et en initiant une journée de dépistage gratuit, Papou et ses partenaires sauvent des vies. Car selon l'OMS, le cancer est l'une des principales causes de mortalité dans le monde. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, environ 30% des cas de cancer sont imputables à des infections telles que l'hépatite ou l'infection par le papillomavirus humain (PVH). Cependant, de nombreux cancers, tels que le cancer du col de l'utérus peut être guéris. Elle concerne les cancers pour lesquels un dépistage efficace existe : cancer du sein, du colon, du col de l'utérus, de la prostate, de la peau, du testicule, de l'œsophage et de l'estomac.

Dans un sketch de sensibilisation dont l'assistance où Papou jouait le premier rôle, il y ressort une série de messages de sensibilisation sur l'importance du dépistage, la manifestation de ces maladies et les structures de prise en charge. Le dépistage permet de détecter les cancers au plus tôt, avant l'apparition de symptômes et de pouvoir les prendre en charge le plus efficacement possible. Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter l'apparition d'un cancer, grâce au repérage et au traitement d'une anomalie qui aurait pu évoluer vers un cancer. En effet, le progrès dans le domaine au cours des 30 dernières années a permis de sauver 185 000 personnes supplémentaires dans notre pays. L'immunothérapie vient maintenant compléter la liste des différentes techniques de traitement (chirurgie, chimiothérapie et radiothérapie) avec des résultats de plus en plus efficaces sur certains types de cancers. Enfin, le dépistage et la prévention sont les meilleures armes pour éviter le développement d'un cancer. 40% des cancers sont évités grâce à la prévention. On pense

notamment au dépistage du cancer du col de l'utérus et dépistage du cancer colorectal qui peuvent être réalisés à la demande du patient.

## Le cancer du col, cause non justifiée de décès chez les femmes en Afrique sub-saharienne

Avec 528 000 nouveaux cas chaque année, le cancer du col utérin est le quatrième cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde, après les cancers du sein, colorectal et du poumon, notamment dans les pays à faibles ressources de l'Afrique subsaharienne. Le cancer du col, qui affecte les femmes dans leur jeunesse, peut avoir des effets catastrophiques avec un coût humain, social et économique très élevé. Des outils de dépistage peu coûteux et de faible technicité existent aujourd'hui, qui peuvent réduire sensiblement le fardeau des décès par cancer du col. Chaque année en Afrique subsa-

harienne, le cancer du col est diagnostiqué chez 34,8 femmes sur 100 000, et 22,5 sur 100 000 meurent de cette maladie. Ces chiffres sont à comparer à 6,6 diagnostics et 2,5 décès pour 100 000 femmes en Amérique du Nord. Ces différences dramatiques peuvent s'expliquer par le manque d'accès à un dépistage efficace et de services de détection précoce et de traitement. En tout cas, avec une mobilisation gigantesque des femmes, cette journée de dépistage gratuit a été une réussite totale et en l'initiant, Papou et ses partenaires ont sauvé des vies. Puisque ce sont plus de 200 femmes de la commune VI du district de Bamako et environnants qui ont bénéficié de cette journée dédiée au dépistage contre le cancer de sein et le col de l'utérus. Et tous les cas de malades dépistés positifs du cancer seront pris en charge gratuitement par MSF.

Agoumour

## SCRUTIN PRÉSIDENTIEL AU NIGÉRIA : Le parti au pouvoir remporte la victoire



Face à Atiku Abubakar du PDP et à l'outsider Peter Obi, l'ancien gouverneur de Lagos, Bola Ahmed Tinubu, est déclaré vainqueur à l'issue de l'élection présidentielle du samedi dernier au Nigeria. Cette annonce a été faite, mercredi 1er mars 2023, par des responsables. Cette victoire du parti de Muhammadu Buhari, président sortant, dès le premier tour, est vivement dénoncée par l'opposition, qui demande l'organisation d'une nouvelle élection sous la direction d'un nouveau chef des élections.

À la veille de la proclamation des résultats, l'opposition avait souligné des problèmes technologiques généralisés, des retards dans l'ouverture des bureaux de vote le jour du scrutin, des violences et des intimidations électorales, ainsi que la manipulation des résultats, souligne le Washington Post.

Le candidat à la vice-présidence du Parti travailliste, Datti Baba-Ahmed, lors d'une conférence de presse à Abuja, hier mercredi, a déclaré : « Soyez assurés de notre détermination à lutter contre l'injustice qui a été perpétuée contre les Nigériens par tous les moyens légaux et pacifiques », a rapporté le Washington Post.

Le taux de participation à ces élections a considérablement chuté cette année. Il a été inférieur à celui de 2019. Selon les responsables électoraux, seuls 27 % des personnes ont voté, contre 35 %, il y a quatre ans. Le Nigeria, pays le peuplé d'Afrique, compte 220 millions d'habitants.

La rédaction